



Nouméa le 10 FEV. 2016

Division
du Personnel

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie
Directeur général des enseignements

Bureau des personnels
d'enseignants, COP et CPE

à

VR/DP/ENS/2016

- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
- Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale - ASH
- Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire

M2

Affaire suivie par
Jennifer STAKI

(PEGC/Prof. écoles/Instit. Spé.,
COP, CPE)

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Tél. 26 61 83

jsiaki@ac-noumea.nc

Fax

(687) 26 61 81

Mél.

ce-dp@ac-noumea.nc

Objet : Liste d'aptitude spéciale des professeurs des écoles, du cadre Territorial de la Fonction Publique de la Nouvelle-Calédonie – rentrée scolaire 2016.

P.J. : - dossier de candidature ;
- attestation d'exercice

1, avenue des frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

Je vous saurais gré de bien vouloir informer les personnels titulaires du cadre territorial de l'enseignement du 1^{er} degré placés sous votre autorité de l'ouverture, au titre de de l'année 2015, d'une campagne de recrutement par liste d'aptitude spéciale pour l'accès au corps des professeurs des écoles, en vue de pourvoir 20 postes.

Les conditions de recevabilités des candidatures sont précisées dans la fiche de candidature ci-jointe.

Les fiches de candidatures accompagnées des pièces justificatives doivent parvenir, sous couvert de la voie hiérarchique, au vice-rectorat avant le 31 mars 2016 délai de rigueur. Passé ce délai, les candidatures, ne seront plus prises en considération.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'en absence de production des pièces justificatives, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature ne sera pas pris en compte. En outre, **pour être recevables, les attestations doivent être réalisées par le chef d'établissement concerné.**

Je compte sur l'implication de tous pour le bon déroulement de cette opération de gestion.

Thierry MABRU
Directeur général des enseignements